

Évian-les-Bains

Deux anniversaires pour les Amis des grandes orgues de Notre-Dame

Cette année, les Amis des grandes orgues de Notre-Dame-de-l'Assomption, d'Évian-les-Bains, fêtent des anniversaires. Au cœur des célébrations, plusieurs rendez-vous musicaux.

L'année 2024, pour les Amis des grandes orgues de Notre-Dame-de-l'Assomption (Agonda) et ses 120 membres d'Évian-les-Bains, sera marquée par deux anniversaires. Le premier pour les 20 ans de la tête de l'association de Charles Lenoir (2004). Le second pour les 10 ans de l'inauguration des Grandes Orgues (mai 2014).

L'aboutissement de 16 ans de mobilisation et un projet articulé autour de deux axes. D'abord une partie pédagogique, avec la création d'une classe d'orgue sous l'égide de Jean-François Vaucher (professeur honoraire du conservatoire de Lausanne) et Daniel Chappuis (titulaire des orgues de Vevey). Il sera aussi question de culture, avec la mise en place d'une programmation annuelle variée à destination du public.

Côté financements, il s'agit là d'un projet acté par la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac) en Rhône-Alpes et le ministère de la Culture, qui participera à son financement avec la Ville, le fond parlementaire de Marc-Francina et de l'association, pour un budget de 450 000 €, auquel il aura fallu rajouter le coût de la reconstruction de la tribune. Le choix s'est porté sur un



Le comité d'Agonda, avec de gauche à droite Adrien Moddafari, Charlotte Robert, Charles Lenoir, Claire Cochard, Françoise Lenoir et Pierre Vidal. Photo Le DL/A.B.

orgue d'esthétique baroque français (43 jeux, trois claviers de 61 notes, un pédalier).

Un orgue qui peut jouer seule grâce à l'informatique

Deux ans de travail ont été nécessaires à Pascal Quoirin, facteur d'orgue, expert français, actuellement mobilisé à la réhabilitation des orgues de Notre-Dame de Paris, pour construire cet instru-

ment exceptionnel, doté d'un système informatique qui lui permet de jouer seul, ce qui présente un grand intérêt pour la formation.

Pour fêter ses 10 ans, Agonda sort le grand jeu avec l'édition de l'intégrale de l'œuvre *Le Clavier bien tempéré* de Jean-Sébastien Bach, enregistré par Jean-François Vaucher, qui interprétera des extraits de cette œuvre en parallèle d'une pièce de Franz Liszt, dimanche 17 mars, à l'occasion d'un

concert vernissage à l'église, à 17 heures. (1) Trois autres temps forts prolongeront cet anniversaire.

Dimanche 21 avril, un concert de l'Orchestre symphonique des médecins de France, avec l'organiste Luka Akaeda Santesson, autour d'un programme de Bach père et fils, mettant en relief les différentes sonorités de l'orchestre, à 17 heures. (2)

● André Bœuf

(1) Tarifs : de 10 à 15 €.

(2) Tarifs : de 15 à 20 €.

Conférence sur la conception et le montage des Grandes Orgues, par Pascal Quoirin

Lors des festivités qui vont bientôt pouvoir être célébrées par le collectif des Amis des grandes orgues de Notre-Dame-de-l'Assomption (plus communément appelés Agonda), plusieurs temps forts rythmeront les journées. Samedi 4 mai, une conférence sur la conception et le montage des Grandes Orgues par Pascal Quoirin, travaillant actuel-

lement à la reconstruction des Grandes Orgues de Notre-Dame-de-Paris, aura lieu à l'église, à 18 heures. Entrée libre.

Et pour clôturer cette belle période de célébrations, dimanche 5 mai, se tiendront des improvisations musicales par plusieurs organistes de renom, autour des œuvres picturales de Félix Ziem, en lien

avec l'exposition actuelle du Palais Lumière, à 18 heures. Tarifs : entre 15 et 20 €.

Chaque concert sera suivi d'un moment d'échanges avec les artistes, avec la possibilité d'acheter le coffret de quatre CDs (ou des CDs à l'unité). Les CDs seront également disponibles à la boutique du Palais Lumière et la Maison Gri-

baldi, ainsi qu'à l'office de tourisme d'Évian-les-Bains. Et pour ceux qui voudraient ne rien rater de tous les événements, un billet spécial "pass trois concerts" est proposé. Tarifs : de 35 à 45 € (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et les élèves du conservatoire de musique de la commune).

● A.B.